



COMITE SYNDICAL DU SIVOM DU BOCAGE CENOMANS Séance du 21 mars 2022

L'an deux-mil vingt-deux, le vingt-et-un mars à vingt heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Bocage Cénomans, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Pruillé le Chétif, sous la présidence d'Isabelle Leballeur, Présidente.

Présents : BLANCHET Catherine, BRETEAU Franck, CARRIERE Samia, HERMAN Audrey, JOUANNY Pascal, LEBALLEUR Isabelle, MAHE François, PIRON Laurence, POLLEFOORT Maurice, ROBIN Murielle, VIAUD Leslie, MOREAU Nicolas (suppléant représentant M BARRIER)

Excusés : BARRIER Jean-Louis, POULAIN Dominique, DULUARD Nathalie, MOULIN Delphine

Secrétaire de séance : POLLEFOORT Maurice



A l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du compte-rendu de la séance du Comité syndical du 17 janvier 2022,
- Point sur les différents services
- SIVOM : Election du nouveau vice-président (délibération),
- BUDGET : Cotisations des communes,
- BUDGET : Comptes administratifs 2021 (délibération),
- BUDGET : Comptes de gestion 2021 (délibération),
- BUDGET : Affectation de résultats 2021 (délibération),
- BUDGET : Budget primitif 2022 (délibérations),
- BUDGET : Subventions à l'association AFR (délibération),
- BUDGET : Amortissements,
- BUDGET : Projets d'achat d'investissement (délibération),
- BUDGET : Matériels à sortir de l'inventaire (délibération),
- RH : Tableau des effectifs 2022 (délibération),
- REGIES : Modification des actes constitutifs des Régies EJ/PE/Actions sociales (délibération),
- Décisions prises en vertu d'une délégation du comité syndical,
- Questions diverses.

12 présents, 12 votants (M Moreau, élu suppléant, représente M Barrier, comme prévu dans les statuts) sur les 15 membres en exercice. Le quorum est atteint.

Maurice POLLEFOORT est désigné secrétaire de séance. Le compte-rendu du comité syndical du 17 janvier 2022 est validé par tous les élus présents.

OBJET : POINT SUR LES DIFFERENTS SERVICES

Enfance jeunesse

Antoine Boudin est le nouveau responsable enfance jeunesse depuis le 1^{er} mars 2022.

La situation délicate liée aux difficultés de recrutement oblige à suspendre les activités Tickets sports pour les vacances de printemps. Pour autant, l'ALSH proposera des temps dédiés aux pré-ados pendant ces vacances. Le manque d'animateur est général sur cette période, lié aux formations qui n'ont pas été réalisées en raison de la crise sanitaire et aux vacances des étudiants qui ne correspondent pas aux vacances scolaires des enfants.

La préparation de l'été se déroule normalement pour tous les secteurs : ALSH, Tickets sports, séjours pré-ados et ados.

Lors de la commission enfance jeunesse, a été évoquée la question du maintien du séjour à Malte dans un souci de maintien de l'équilibre budgétaire du syndicat. Les élus ont conclu que ce séjour étant déjà dans l'esprit des jeunes, la dynamique étant déjà constituée et que la co-construction de ce séjour se faisait déjà depuis 2-3 mois, il était nécessaire de le conserver.

Petite enfance

Arrivée de Mathilde Grandin début février 2022 au poste de responsable petite enfance et parentalité.

En avril se déroulera commission d'attribution des places pour le multi accueil ainsi qu'une conférence sur les « dys » et « hyper ».

Une rencontre s'est déroulée avec la municipalité de Rouillon sur la question de la petite enfance, la commune souhaitant un partenariat avec le syndicat sur ce sujet. Le syndicat ne peut actuellement pas répondre aux besoins de Rouillon sur un partenariat mais a échangé sur ce qu'est un service petite enfance, les missions d'un relais, etc., en présence de la représentante territoriale de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Des pistes d'échanges sur l'enfance jeunesse sont à prévoir, la commune de Rouillon a déjà travaillé son PEDT, mène des actions avec la Maison de L'Europe, avec l'accueil périscolaire, etc.

Une négociation est à venir concernant le multi-accueil Pomme de Requette avec le délégataire suite à la revalorisation exceptionnelle de la PSU (Prestation de Service Unique) par la CAF, pour revoir à la baisse la participation du syndicat.

Communication

La commission est toujours en réflexion sur le site internet et son hébergement. Une extraction demandée à Atmosphère, le prestataire, a permis de voir que tous les sites sont liés. La prochaine commission se déroulera le 28 mars 2022.

Le guide du bocage a été distribué dans les communes et si des mairies souhaitent en obtenir d'autres, il en reste un peu à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse.

Général

La CAF mène une campagne pour refaire le schéma départemental (pas de corrélation avec la CTG) et propose des rencontres notamment un atelier avec les élus le 2 mai 2022. Les agents ont déjà été sollicités et le seront à nouveau prochainement. Les élus du comité demandent que ces temps n'empiètent pas sur le travail des agents (chronophages).

Mme Leballeur revient au sein de l'assemblée.

OBJET : BUDGET : COMPTES DE GESTION 2021

Le compte administratif présenté ce soir est conforme au compte de gestion du trésorier.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote du compte de gestion 2021 par scrutin ordinaire :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 12

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix le compte de gestion 2021.**

OBJET : BUDGET : AFFECTATION DE RESULTATS 2021

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 : RESULTATS DES SECTIONS

	DEPENSES	solde	RECETTES
FONCTIONNEMENT			
Résultats fonctionnement:			
opérations et résultat de l'exercice:	615 587,31 €	21 804,01 €	593 783,30 €
report année précédente:			113 719,83 €
Total et résultat Excédent:	615 587,31 €	91 915,82 €	707 503,13 €
INVESTISSEMENT			
Résultats investissement			
opérations et résultat de l'exercice:	1 233 603,36 €	120 489,94 €	1 354 093,30 €
report année précédente:	13 396,20 €		€
Total et résultat	1 246 999,56 €	107 093,74 €	1 354 093,30 €
Restes à réaliser:	€	- €	
Résultat investissement corrigé:		107 093,74 €	

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Affectation obligatoire en recettes d'invest.:		
Disponible pour le fonctionnement	2022 après affectation obligatoire en investissement	91 915,82 €

INTEGRATION DES RESULTATS DES 2 SECTIONS ET DES R.A.R.DANS LE BP 2022

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
excédent reporté 002		91 915,82 €
Total		91 915,82 €
INVESTISSEMENT		
excédent ou déficit reporté 001		107 093,74 €
affectation du résultat (le cas éch.)		- €
RAR dépenses	- €	- €
Total		107 093,74 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote de l'affectation de résultats 2021 par scrutin ordinaire :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 12

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix l'affectation de résultats 2021.**

OBJET : BUDGET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'AFR fonctionnera cet été 3 semaines en juillet.

Pour la Maison de la Petite Enfance, une réflexion est en cours sur la possibilité d'avoir un préau sur la cour arrière. Cet élément n'est pas dans les projets 2022 (en grisé sur le tableau). Les élus du comité demandent qu'un tel projet soit travaillé en 2022, notamment sur les aides possibles (CAF, DETR, etc.)

Sur ces achats, des possibles subventions de la CAF nécessitent un engagement d'achat. Les achats de matériel informatiques ne sont pas concernés par les subventions de la CAF car celles-ci se font tous les 5 ans et la CAF a déjà été sollicité l'an dernier pour le logiciel Aïga.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote sur l'accord de demande de subventions par scrutin ordinaire :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix les demandes de subventions.**

OBJET : BUDGET : COTISATION DES COMMUNES 2022

La Présidente s'excuse sur le fait d'avoir envoyé les courriers de demande de cotisations avant le comité syndical.

Souhaité en 2021, la revalorisation des éléments de la clé de répartition a généré des variations non négligeables des cotisations pour certaines communes.

REPARTITION DES COTISATIONS DES COMMUNES AU SYNDICAT 2022						
	Chaufour	Fay	Pruillé	St Georges	Trangé	Total
Participation annuelle 2021	46 719,73 €	21 826,62 €	49 331,29 €	77 282,54 €	91 234,87 €	286 395,05 €
Population totale	1072	705	1338	2155	1509	6779
Produit fiscal toutes les taxes (ménages, CFE, CVAE, TASCOT...FNGIR)	237 289,00 €	129 699,00 €	293 924,00 €	520 483,00 €	596 557,00 €	1 777 952,00 €
Proportion	13,35%	7,29%	16,53%	29,27%	33,55%	100,0%
Nombre de jeunes < 15 ans (INSEE 2018)	222	163	256	428	324	1393
Proportion	15,94%	11,70%	18,38%	30,73%	23,26%	100%
CLE N°5 50% fiscalité large/50% jeunes < 15 ans	14,65%	9,50%	17,46%	30,00%	28,41%	100,00%
Participation annuelle 2022	41 942,56 €	27 193,21 €	49 990,26 €	85 918,52 €	81 350,51 €	286 395,05 €
Participation trimestrielle 2022 (total/4 trimestres)	10 485,64 €	6 798,30 €	12 497,56 €	21 479,63 €	20 337,63 €	71 598,76 €

Le bureau syndical propose mise à jour annuelle des données nécessaires au calcul de la clé.

La Présidente propose que le premier trimestre de cotisation (année N) corresponde à un trimestre de l'année N-1, puis une régularisation sera faite sur les autres trimestres après la revalorisation.

☛ **Les élus valident ces deux propositions.**

OBJET : BUDGET : BUDGET PRIMITIF 2022

Par souci de pédagogie et de transparence, le budget primitif 2022 est présenté en trois parties :

- Budget Syndicat hors carte foot
- Budget carte foot
- Budget global

Le budget est présenté avec une augmentation de 7% des salaires des animateurs CEE, mais respecte le souhait de maîtrise des dépenses au global.

Budget Syndicat hors carte foot

BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2022 - SIVOM hors carte foot					
SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	Réalisé 2021	Prévision 2022	RECETTES	Réalisé 2021	Prévision 2022
011- Charges générales	280 678,48 €	308 553,00 €	013- Atténuations de charges	4 114,24 €	
012-Personnel	306 280,12 €	308 450,01 €	70- Produits des services	105 947,95 €	110 690,18 €
14-Atténuation produits			74-Dotations	456 372,64 €	453 616,40 €
65-Gestion courante	5 072,45 €	5 790,00 €	75- Autres produits de gestion courante	19 704,44 €	26 745,18 €
66-Charges financières		0,00 €	77- Autres produits exceptionnels	3 284,11 €	
67-Charges exceptionnelles			042- Opérations d'ordre de transfert entre section	4 359,92 €	4 359,92 €
022-Dépenses imprévues		40 467,21 €	002- Excédent de fonctionnement reporté	113 719,83 €	96 981,72 €
023-Virement section Invest		6 744,78 €			
042-Opérations d'ordre de transfert	18 490,36 €	22 388,40 €			
Total des dépenses	610 521,41 €	692 393,40 €	Total des recettes	707 503,13 €	692 393,40 €
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES	Réalisé 2021	Prévision 2022	RECETTES	Réalisé 2021	Prévision 2022
020-Dépenses imprévues		2 000,00 €	021- Virement section de fonctionnement		6 744,78 €
040- Opérations d'ordre de transfert	4 359,92 €	4 359,92 €	1068- Affectation des résultats		
20- Immobilisation incorporelles	1 638,00 €	1 638,00 €	Dont déficit		
21- Immobilisations corporelles	17 991,44 €	23 743,00 €	Dont RAR		
Opération future hors opération		15 000,00 €	10- Dotations, fonds divers (FCTVA)	17 102,94 €	- €
		8 743,00 €	13- Subventions d'investissement		4 400,00 €
23- Immobilisations en cours			40- Opérations d'ordre de transfert	18 490,36 €	22 388,40 €
27- Autres immobilisations financières			dont Provisions pour dépréciation des redevables		50,00 €
001-Déficit d'investissement reporté	13 396,20 €	1 792,26 €	001-Excédent d'investissement reporté		
Total des dépenses	23 989,36 €	33 533,18 €	Total des recettes	35 593,30 €	33 533,18 €

Concernant la carte foot, la construction des vestiaires génère beaucoup d'incertitudes liées à la situation économique actuelle car les plis reçus pour le marché montrent des augmentations de plus de 120 000 € HT par rapport aux premières estimations.

La Présidente explique que ces incertitudes se retrouvent dans de nombreuses communes qui constatent en général un doublement entre les chiffres estimés des projets (et donnés pour les demandes de subvention) et les coûts réels, avec de possible remise en cause de certains de ces projets.

Budget Syndicat carte foot

BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2022 - SIVOM carte foot					
SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	Réalisé 2021	Prévision 2022	RECETTES	Réalisé 2021	Prévision 2022
011- Charges générales	1 188,00 €	16 807,76 €	013- Atténuations de charges		- €
012-Personnel	1 436,00 €	2 130,00 €	70- Produits des services		- €
14-Atténuation produits			74-Dotations Participations Communes		29 606,03 €
65-Gestion courante			Pruillé le Chétif		14 144,57 €
66-Charges financières	2 441,90 €	5 602,37 €	St Georges du Bois		15 461,46 €
67-Charges exceptionnelles			75- Autres produits de gestion courante		- €
022-Dépenses imprévues			77- Autres produits exceptionnels		- €
002 - Solde d'exé.section de fonc ¹ reporté		5 065,90 €			
023-Virement section Invest			042- Opérations d'ordre de transfert entre section		- €
042-Opérations d'ordre de transfert		- €	002- Excédent de fonctionnement reporté		- €
Total des dépenses	5 065,90 €	29 606,03 €	Total des recettes	0,00 €	29 606,03 €
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES	Réalisé 2021	Prévision 2022	RECETTES	Réalisé 2021	Prévision 2022
020-Dépenses imprévues			021- Virement section de fonctionnement		
16- Remboursement emprunt	9 772,65 €	41 066,43 €	1068- Affectation des résultats		- €
20- Immobilisation incorporelles			10- Dotations, fonds divers (FCTVA)		
21- Immobilisations corporelles	1 199 841,35 €	841 769,57 €	13- Subventions d'investissement	198 500,00 €	168 950,00 €
23- Immobilisations en cours		- €	16- Emprunt	1 120 000,00 €	605 000,00 €
27- Autres immobilisations financières		- €	40- Opérations d'ordre de transfert		- €
040- Opérations d'ordre de transfert		- €			
001-Déficit d'investissement reporté			001-Excédent d'investissement reporté		108 886,00 €
Total des dépenses	1 209 614,00 €	882 836,00 €	Total des recettes	1 318 500,00 €	882 836,00 €

Budget Syndicat global

BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2022 - SIVOM GLOBAL					
SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	Réalisé 2021	Prévision 2022	RECETTES	Réalisé 2021	Prévision 2022
011- Charges générales	281 866,48 €	325 360,76 €	013- Atténuations de charges	4 114,24 €	
<i>dont Carte Foot</i>		16 807,76 €			
012-Personnel	307 716,12 €	310 580,01 €	70- Produits des services	105 947,95 €	110 690,18 €
<i>dont gestion administrative Carte Foot</i>		2 130,00 €	74-Dotations	456 372,64 €	483 222,43 €
014-Atténuation produits			<i>Dont Participation Carte Foot</i>		29 606,03 €
65-Gestion courante	5 072,45 €	5 790,00 €	75- Autres produits de gestion courante	19 704,44 €	26 745,18 €
66-Charges financières	2 441,90 €	5 602,37 €			
<i>dont Carte Foot</i>		5 602,37 €	77- Autres produits exceptionnels	3 284,11 €	
67-Charges exceptionnelles					
022-Dépenses imprévues		40 467,21 €	042- Opérations d'ordre de transfert entre section	4 359,92 €	4 359,92 €
023-Virement section Invest		6 744,78 €	002- Excédent de fonctionnement reporté	113 719,83 €	91 915,82 €
042-Opérations d'ordre de transfert	18 490,36 €	22 388,40 €			
Total des dépenses	615 587,31 €	716 933,53 €	Total des recettes	707 503,13 €	716 933,53 €
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES	Réalisé 2021	Prévision 2022	RECETTES	Réalisé 2021	Prévision 2022
020-Dépenses imprévues		2 000,00 €	021- Virement section de fonctionnement		6 744,78 €
16-Remboursement emprunt	9 772,65 €	41 066,43 €	1068- Affectation des résultats		
20- Immobilisation incorporelles	1 638,00 €	1 638,00 €	10- Dotations, fonds divers (FCTVA)	17 102,94 €	
21- Immobilisations corporelles	1 217 832,79 €	865 512,57 €	13- Subventions d'investissement	198 500,00 €	173 350,00 €
<i>Opération Carte Foot</i>	1 199 841,35 €	841 769,57 €	<i>Opération Carte Foot</i>	198 500,00 €	168 950,00 €
<i>Opération future</i>		15 000,00 €	<i>Opération future</i>		
<i>Hors opérations</i>	17 991,44 €	8 743,00 €	<i>Hors opérations</i>		4 400,00 €
<i>dont RAR</i>			16-Emprunt	1 120 000,00 €	605 000,00 €
<i>dont nouveaux crédits</i>			40- Opérations d'ordre de transfert	18 490,36 €	22 388,40 €
23- Immobilisations en cours			<i>dont Provisions pour dépréciation des redevables</i>		50,00 €
27- Autres immobilisations financières			001-Excédent d'investissement reporté		107 093,74 €
040- Opérations d'ordre de transfert	4 359,92 €	4 359,92 €			
001-Déficit d'investissement reporté	13 396,20 €		Total des recettes	1 354 093,30 €	914 576,92 €
Total des dépenses	1 246 999,56 €	914 576,92 €			

Après en avoir délibéré, le comité syndical procède au vote du Budget primitif 2022 par scrutin ordinaire :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

☛ Les élus valident à l'unanimité des voix le Budget primitif carte foot 2022.

Revalorisation des salaires des contrats CEE

Revalorisation salariale des animateurs – Proposition +7% - 2022

	type de contrat	2017-2021				à partir de 2022 + 7%			
		forfait	brut chargé	Brut	Net	forfait	brut chargé	Brut	Net
Animateurs Tickets Sports	CEE BAFA	53 €/j	68,58 €	58,30 €	53,96 €	53 €/j	68,58 €	58,30 €	53,96 €
	CEE stagiaire	//				45 €/j	59,05 €	49,50 €	45,40 €
	CEE non diplômé	42 €/j	55,48 €	46,20 €	42,20 €	42 €/j	55,48 €	46,20 €	42,20 €
Animateurs ALSH, aide- cuisine, mini- camps, séjours	CEE BAFA	53 €/j	68,58 €	58,30 €	53,96 €	57 €/j	73,34 €	62,10 €	58,23 €
	CEE stagiaire	//				52 €/j	67,39 €	57,20 €	52,89 €
	CEE non diplômé	42 €/j	55,48 €	46,20 €	42,20 €	46 €/j	60,25 €	50,60 €	46,47 €
Direction	CEE directeur adjoint diplômé	61 €/j	85,30 €	67,10 €	58,92 €	61 €/j	85,30 €	67,10 €	58,92 €
	CEE directeur diplômé	69 €/j	100,28 €	75,90 €	64,76 €	69 €/j	100,28 €	75,90 €	64,76 €

Le repos compensateur est obligatoire car dans les textes de lois et ne peut être modifié. Cependant, une réévaluation des préparations et bilans modifie la durée des séjours et le repos compensateur au global.

Directeurs	durée du séjour						
	1 ou 2 jour(s)	3-5 jours	6-9 jours	10-12 jours	13-15 jours	16 à 19 jours	20 à 21 jours
Repos compensateur	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	6 jours	7 jours
prepa / bilan	0 jour	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	4 jours	5 jours
TOTAL	2 à 3 jours	6 à 8 jours	11 à 14 jours	17 à 19 jours	22 à 24 jours	26 à 29 jours	32 à 33 jours
COÛT SIBC (Brut chargé)	196€ à 294€	588€ à 784€	1078€ à 1372€	1666€ à 1862€	2156€ à 2352€	2548€ à 2842€	3136€ à 3234€

Animateurs	durée du séjour						
	1 ou 2 jour(s)	3-5 jours	6-9 jours	10-12 jours	13-15 jours	16-19 jours	20 à 21 jours
Repos compensateur	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	6 jours	7 jours
prepa / bilan	0 jour	1 jour	1 jour	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours
TOTAL	2 à 3 jours	6 à 8 jours	10 à 13 jours	16 à 18 jours	20 à 22 jours	24 à 27 jours	29 à 30 jours

Après en avoir délibéré, le comité syndical procède au vote de la revalorisation des salaires des contrats CEE et des repos compensateurs par scrutin ordinaire :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

☛ Les élus valident à l'unanimité des voix la revalorisation des salaires et des repos compensateurs des contrats CEE.

Ventilation des salaires

Pour information, certains agents travaillant sur plusieurs services, ont vu leur ventilation des salaires changer pour correspondre au plus juste à leurs tâches :

Responsable ENFANCE JEUNESSE – 1607H

TS PV	= 35h x 3 + 30h prépa	= 135h	= 8.4 %
TS été	= 70h + 20h prépa	= 90h	= 5.6 %
Séjour neige	= 56h + 35h prépa	= 91h	= 5.7 %
Séjour PA	= 56h + 35h prépa	= 91h	= 5.7 %
Séjour Ados	= 112h + 50h prépa	= 162h	= 10 %
Actions jeunesse		= 74h	= 4.6 %
Coordination		= 1038h	= 60 % (+20% ALSH été, PV et mercredi)

Direction des ALSH – 1607H

ALSH mercredis	= 547h	= 34 %
ALSH PV	= 530h	= 33 %
ALSH été	= 530h	= 33 %

Secrétariat– Communication – 1286H

ALSH merc	= 44h	= 3.4 %
ALSH PV	= 37h	= 2.9 %
ALSH été	= 44h	= 3.4 %
TS PV	= 15h	= 1.2 %
TS été	= 15h	= 1.2 %
Relais	= 129h	= 10 %
Carte Foot	= 77h	= 6 %
SIVOM (dont communication)	= 900h	= 70 %
Séjours	= 44h	= 1.9 %

Entretien – 505H

MEJ	= 149h	= 29.5 %
Relais	= 15h	= 3 %
PV	= 143.5h	= 28.5 %
Été	= 53.5h	= 10.5 %
Merc	= 144h	= 28.5 %

OBJET : BUDGET : MATERIELS A RETIRER DE L'INVENTAIRE

Date d'entrée	Service	N° inventaire	Nature	Montant TTC
07/09/2009	2000	M5/09	VIDEOPROJECTEUR REUNIONS EXTER	566,91 €
07/09/2009	2000	M6/09	VIDEOPROJECTEUR INTERNE	716,40 €
17/05/2010	21	RAM1/10-2184	MATERIEL ATELIERS RAMPE	6 035,20 €
31/12/2011	2000	M19/11	TELEPHONES CCBC ET LICENCE	1 327,56 €
10/04/2014	22	MPE1/14	ASPIRATEUR MAISON PETITE ENFANCE	187,93 €
16/03/2015	22	PE1/15	LAVE LINGE MULTI ACCUEIL	558,00 €
17/11/2016	21	MPE2/16	LOGICIEL ABELIUM	1 878,00 €
29/11/2016	22	MPE1/16	SECHE LINGE MAISON DE LA PETITE ENF	518,99 €
07/06/2004	2000	L01/04	Appareil photo CCBC	308,90 €
	22	M17/11	LAVE LINGE ET SECHE LINGE	1 146,00 €

Pour le logiciel Abelium, il faudra attendre la fin de l'année pour le retirer de l'inventaire.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote de la liste des matériels à retirer de l'inventaire par scrutin ordinaire :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 12

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix la liste des matériels à retirer de l'inventaire.**

OBJET : RH : TABLEAU DES EFFECTIFS 2022

À la suite des différents recrutements, il est nécessaire de revoir le tableau des effectifs du syndicat pour 2022.

EMPLOIS													
EMPLOI/ POSTE	Date de création ou modification Référence délibération	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures		Catégorie hiérarchique			Grade (s) rattaché (s) à cet emploi	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (article 3-3 de la loi du 26/01/1984)		Emploi pourvu	Emploi non pourvu	Titulaire/stagiaire	contractuel
		TC	TNC	A	B	C		oui	non				
Coordinatrice territoriale	29/10/2020		28		x		Animateur principal 1ère Classe, Assistant territorial socio-éducatif, Conseiller territorial socio-éducatif, Educateur territorial de jeunes enfants	x		1			1
Secrétaire comptable en charge de la communication	05/01/2017	35				x	Adjoint adm pal 2ème classe		x	1		1	
Responsable Enfance Jeunesse	17/01/2022	35			x		Animateur principal 1ère classe, Animateur principal 2ème classe, Animateur, Adjoint anim Pal 1ère classe, Adjoint anim Pal 2ème classe	x		1		1	
Directrice ALSH	29/10/2020	35				x	Adjoint anim Pal 1ère classe	x		1			1
Animateur ALSH mercredis	29/10/2020		7,84			x	Adjoint animation	x		1			1
Animateur ALSH mercredis	29/10/2020		7,84			x	Adjoint animation	x		1			1
Animateur ALSH mercredis	29/10/2020		7,84			x	Adjoint animation	x		1			1
Animateur ALSH mercredis	29/10/2020		7,84			x	Adjoint animation	x		1			1
Animateur ALSH mercredis	29/10/2020		7,84			x	Adjoint animation	x		1			1
Animateur ALSH mercredis	29/10/2020		4,31			x	Adjoint animation	x		1			1
Responsable Petite Enfance/parentalité/ relais	04/10/2021	35			x		Educateur de jeunes enfants Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle Puéricultrice Conseiller en économie sociale et familiale			1		1	
Educatrice relais	07/01/2021		24,5		x		Educateur de jeunes enfants		x	1		1	
Entretien (locaux, matériel)	07/01/2021		11			x	Adjoint technique		x	1			1
TOTAUX		140	107						x	13	0	5	8

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote du tableau des effectifs par scrutin ordinaire :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 12

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix le tableau des effectifs.**

OBJET : REGIES : MODIFICATION DES ACTES CONSTITUTIFS DES REGIES EJ/PE/ACTIONS SOCIALES

Avec l'arrivée des responsables petite enfance et enfance jeunesse et à la demande de la DDFIP de mettre à jour les actes constitutifs des régies, il est nécessaire de modifier les actes constitutifs des régies de recettes Actions sociales, d'avances petite enfance, de recettes enfance/jeunesse et d'avances enfance/jeunesse en ajoutant un article :

« Article 5 : Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la DDFIP de la Sarthe. »

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote des modifications des actes constitutifs des régies susnommées par scrutin ordinaire :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix des modifications des actes constitutifs des régies.**

OBJET : DECISIONS PRISES EN VERTU D'UNE DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

Pas de décisions prises en vertu d'une délégation du comité syndical.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Prochain comité syndical prévu le 18 mai 2022 à 20h30 à Chaufour Notre Dame.

Prochain bureau syndical prévu le 2 mai à 13h15 en visioconférence.